

# L'Essor LÉGALES Savoie

Conformément à l'arrêté du 27 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (NOR : MICE2231563A), pour 2023, les annonces font l'objet d'une tarification au caractère fixé à l'article 2 soit 0.183 € HT (sauf pour les avis de constitutions, dissolutions et clôtures de liquidation, de changement de nom patronymique, de jugements d'ouverture et de clôture des procédures collectives dont la tarification est forfaitaire).

## ANNONCES ADMINISTRATIVES

## ENQUÊTES PUBLIQUES

### MÉSIGNY



HAUTE-SAVOIE  
COMMUNE DE MESIGNY

### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

#### Projets de révision allégée n°1 et modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Suite à la décision du Tribunal administratif n°2000119 du 27/02/2023, le Conseil municipal de la commune de Mésigny a prescrit par délibération du 29/06/2023 la **révision allégée n°1** de son PLU afin de reclasser environ 0,12 ha de zone A en zone UH.

Le maire a pris un arrêté le 04/07/2024 prescrivant la **modification n°1** du PLU pour créer une OAP thématique, ajouter un emplacement réservé pour la réalisation de logements sociaux, ajuster des dispositions du règlement écrit, mettre à jour le nancier communal, intégrer les dispositions du SGEP, et corriger des erreurs matérielles.

Par arrêté du 29/10/2024, le maire de la commune a prescrit une enquête publique conjointe des projets de révision allégée et de modification avant soumission pour approbation au conseil municipal.

Mr Pierre MARIN a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur et Mr Gilles FRANCK en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête publique se déroulera du 18/11/2024 au 20/12/2024 et le commissaire enquêteur assurera les permanences suivantes à la Mairie de Mésigny, 65 Place de l'Eglise - Chef-lieu, 74330 Mésigny :

- Lundi 18/11/2024 de 9h à 11h
- Mercredi 04/12/2024 de 9h à 11h
- Vendredi 20/12/2024 de 10h à 12h

Les deux dossiers (comprenant les dossiers d'examen au cas par cas et les avis de la MRAE) seront consultables :

- En format papier ou via un poste informatique à la Mairie de Mésigny aux jours et heures d'ouverture habituels (lundi, mercredi et vendredi 9h-12h / mardi 15h-18h30 / jeudi 15h-17h30), sauf jours fériés ou de fermeture exceptionnelle.
- Sur le site internet de la mairie <https://www.mesigny.fr/>

Toute observation, proposition et contre-proposition pourra être faite :

- sur des registres papier disponibles en mairie
- par courrier écrit à l'attention de Mr le commissaire-enquêteur, à l'adresse de la mairie
- par courriel à [mesigny.plu@gmail.com](mailto:mesigny.plu@gmail.com)

Les observations et propositions seront mises à disposition du public dans les meilleurs délais en mairie et sur le site internet.

Pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées établis par le commissaire-enquêteur seront consultables en mairie aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés ou de fermeture exceptionnelle, sur le site internet de la mairie et en Préfecture de Haute-Savoie à Annecy.

Toute information peut être demandée auprès du service urbanisme de la Mairie.

## VIE JURIDIQUE DES SOCIÉTÉS

### CRÉATIONS/ CONSTITUTIONS

#### GDG ÉLECTRICITÉ

Par acte ssp en date de 21/10/2024, il a été constitué une SASU  
Dénomination : GDG ÉLECTRICITÉ  
Siège Social : 33 place Émile Favre 74130 BONNEVILLE  
Capital : 10000 €  
Objet social : Mise en place d'installations électriques de tous types, courant fort et faible.  
Durée : 99 ans  
Président : M. Gandega Yssa 17 rue Berlioz 74130 BONNEVILLE  
Immatriculation au RCS de ANNECY

### LE FAMILIZ

Par acte ssp en date de 19/10/2024, il a été constitué une SASU  
Dénomination : LE FAMILIZ  
Siège Social : 104 Avenue de Brogny 74000 ANNECY  
Capital : 1000 €  
Objet social : L'exploitation d'un restaurant proposant des repas sur place à emporter incluant des burgers, pizzas, plats de restauration rapide, brunchs - Les services annexes de type cours de cuisine  
Durée : 99 ans  
Président : ZAHW INVESTMENTS SAS au capital de 100 €, RCS 933989675 ANNECY, 104 Avenue de Brogny 74000 ANNECY, représenté par ZAHW Fady Ahmed  
Immatriculation au RCS de ANNECY

## Annonces

# THÔNES

Cœur des Vallées

COMMUNE DE THONES

### Ouverture d'enquête publique modification 3 de PLU

Par arrêté n°2024/363 du 1er octobre 2024, Monsieur le Maire de la commune de Thônes a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n°3 du P.L.U. de la commune de Thônes qui porte sur :

- La création d'une OAP sectorielle, définissant les principes d'aménagement du secteur des Besseaux,
- La définition des logements locatifs sociaux pris en compte pour les objectifs de mixité sociale,
- Les exigences en matière de stationnement des deux-roues.

A cet effet, Mme EROYAN Eloise, chargée de mission urbanisme, selon l'article L123-10 a été désignée par le président du tribunal administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera au siège de la commune de Thônes : Mairie de Thônes, place de l'Hôtel de ville, BP 82, 74230 Thônes du 18 novembre 2024 au 18 décembre 2024 inclus, pendant 31 jours consécutifs, du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Le commissaire enquêteur reçoit au siège de la mairie de Thônes :

- Le lundi 18 novembre 2024 de 9h00 à 12h00
- Le vendredi 6 décembre 2024 de 13h30 à 16h30
- Le mercredi 18 décembre de 14h00 à 17h00

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification 3 du P.L.U. peuvent être consignées sur le registre d'enquête déposé au siège de la mairie de Thônes, elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique ou par voie électronique à l'adresse suivante : [enquete-publiqueM3@mairie-thones.fr](mailto:enquete-publiqueM3@mairie-thones.fr). Seules les observations adressées pendant les dates d'ouverture de l'enquête publique sont prises en compte (entre le 18 novembre 2024 et 18 décembre 2024).

Le dossier d'enquête publique papier est mis à disposition au siège de la commune de Thônes, il est mis en ligne et est consultable pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet de la commune : [www.mairie-thones.fr](http://www.mairie-thones.fr).

Un accès gratuit au dossier est également garanti par un poste informatique au siège de la commune de Thônes aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur transmis au maire seront tenus à la disposition du public, pendant une durée d'un an, à la mairie de Thônes et sur le site internet de la commune [www.mairie-thones.fr](http://www.mairie-thones.fr).

Le Maire,  
Pierre Bibollet

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Chloé LALLEMANT, Notaire à ANNECY, le 13 septembre 2024, dont une copie authentique est en cours de publication au service de la publication d'ANNECY sous le numéro de dépôt provisoire D28524 et numéro d'ARCHIVAGE PROVISOIRE 7404P01 P 16653, il a été constituée une société par actions simplifiée.  
FORME : Société par actions simplifiée  
Dénomination : CYAN LAKE CAPITAL  
SIEGE : 29 Avenue des Barattes - 74000 ANNECY  
OBJET : L'acquisition, la vente, la propriété, la gestion, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement des biens immobiliers qui seront apportés à la société, construits ou acquis par elle au cours de la vie sociale ; activité de marchands de biens.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.  
Capital FIXE : 186.000€, divisé en 1.860 parts sociales de 100 € chacune, attribuées aux associés en rémunération de leurs apports en numéraire et intégralement libérées.  
PRÉSIDENT : Monsieur Pierre Ugo ROUX, époux de Madame Aurélie NORGOLL, demeurant à ANNECY (74000) 29 avenue des Barattes et né à BORDEAUX (33000) le 19 février 1983, a été nommé président pour une durée illimitée.  
DIRECTEUR GENERAL : Madame Aurélie NORGOLL, épouse de Monsieur Pierre Ugo ROUX, demeurant à ANNECY (74000) 29 avenue des Barattes et née à BREST (29200) le 4 juin 1982 à été nommée directrice générale pour une durée illimitée.  
CLAUDE DE TRANSMISSION DES ACTIONS : Les transferts d'actions, quelle qu'en soit la forme, sont soumis au respect du droit de préemption et à l'agrément des associés. Les mutations, tant à titre gratuit, qu'à titre onéreux ainsi que la transmission de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital sont libres.  
Immatriculation : RCS ANNECY.  
POUR AVIS  
Maître Chloé LALLEMANT

### NEW DELHI

SARL unipersonnelle au capital de 1000 €  
Siège Social : 5 rue frontenex 74000 ANNECY  
909938977 RCS de ANNECY

Par AGE du 01/09/2024, il a été décidé, à compter du 01/09/2024 :

- De prendre pour nouvelle forme sociale : SASU
- M. KUMAR DHAWAN GULSHAN 4 RUE DES ECUREUILS 74430 LA BAUME anciennement Gérant est nommé Président

Statuts modifiés en conséquence  
Mention au RCS de ANNECY.

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Patricia MUGNIER, Notaire à ANNECY, le 15 octobre 2024, enregistré au Service des Impôts des Entreprises d'ANNECY le 17 octobre 2024, dossier 2024 00051590, référence 7404P01 2024 N 2024 N 03046, il a été constituée une société civile.  
FORME : Société civile immobilière  
Dénomination : SCI NANCROIX  
SIEGE : 124 Chemin des Onges - 74150 HAUTEVILLE SUR FIER  
OBJET : L'acquisition par voie d'achat, d'apport, d'échange ou autrement, la construction, la prise à bail, la propriété, l'administration par bail ou autrement, la gestion et la mise en valeur de tous biens et droits immobiliers.  
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.  
Capital : 5.000 €, divisé en 500 parts sociales de 10 € chacune, attribuées aux associés en rémunération de leurs apports en numéraire et intégralement libérées.  
Gérance : Monsieur Samuel FINOTTO, époux de Madame Carole MONTESSUIT, demeurant à MISERIEUX (01600) 194 Rue des Ecoles, a été nommé gérant pour une durée illimitée.

Cession de parts : Les parts peuvent être cédées ou transmises librement entre associés. Les transmissions de parts (à titre onéreux ou à titre gratuit) par l'un des associés au profit de toute autre personne sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Tout apport à société, fût-ce par voie de fusion ou de scission, est assimilé à une cession entre vifs.  
Immatriculation : RCS ANNECY.  
POUR AVIS  
Maître Patricia MUGNIER

### LA MAIN D'OR COIFFURE

Par ASSP en date du 01/10/2024, il a été constituée une SAS dénommée : LA MAIN D'OR COIFFURE  
Siège social : 159 Place Saint-Jacques 74700 SALLANCHES Capital : 1000 €  
Objet social : L'exploitation d'un salon de coiffure mixte, l'achat et la vente de produits et accessoires de coiffure.  
Président : M. OUADAH Khadid demeurant 18 Rue des Canotiers 74960 ANNECY élu pour une durée illimitée  
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de ANNECY.

## VIE JURIDIQUE DES SOCIÉTÉS

### NOMINATION - TRANSFERT - MODIFICATION - MOUVEMENT

#### RMB CHARPENTE

SAS au capital de 5000 €  
Siège Social : 585 AVENUE DES GLIERES 74130 BONNEVILLE 978333813 RCS de ANNECY

Par AGM du 14/10/2024, après avoir constaté que l'actif net est devenu inférieur à la moitié du capital social, il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société, conformément aux dispositions de l'article L225-248 du code de commerce.  
Mention au RCS de ANNECY

#### GRAND LARGE CAPITAL

SASU au capital de 10 000 €  
Siège social : 756 ROUTE DES TIVILLONS 74370 CHARVONNEX RCS ANNECY n° 829 424 365

En date du 14/10/2024, l'associé unique a décidé de procéder à l'extension de l'objet social en ajoutant à l'article 4 les activités suivantes :  
- fourniture à ses filiales de prestations de services,  
- coordination des filiales et animation du groupe.  
La décision sera effective à compter du 14/10/2024, l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.  
Le reste est sans changement.  
Modification au RCS de ANNECY.

## DISSOLUTIONS LIQUIDATIONS/ CESSATIONS

LES VILLAS INITIALE  
Société Civile de Construction-Vente en Liquidation  
Capital Social : 1.000 euros  
Siège Social : 14 Route de Rumilly MEYTHET 74960 - ANNECY 823 494 463 RCS ANNECY  
LIQUIDATION DE LA SOCIÉTÉ  
Suivant ASSP du 30/09/2024, il résulte que les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation au 30/09/2024, donné quitus au Liquidateur la société C&V HABITAT, Société par Actions Simplifiée au capital de 200.000 Euros, dont le siège social est à MEYTHET - 74960 ANNECY - Route de Rumilly n° 14, immatriculée au RCS d'Annecy sous le numéro 817 492 622, déchargé cette dernière de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce d'Annecy.  
Pour Avis

## MAIRIES COLLECTIVITÉS, HÔPITAUX...

## Dématérialisez vos marchés sur proxilegales.fr



# 95€\*

la publication de votre marché,  
le DCE et  
la réponse électronique  
\*sans engagement

## PROXILEGALES

Publiez vos marchés  
à plus de  
18 000 entreprises  
déjà inscrites  
sur Proxilegales.fr

Le Messenger

et

L'Essor Savoyard

Est édité par la S.A. imprimerie du Messenger au capital de 194 348 €  
Siège social : S.A. Imprimerie du Messenger - 19, avenue du Pré-Robert Sud CS80102 - 74201 Thonon Cedex - Tél. 04 50 71 10 14

Habilité à recevoir les annonces judiciaires et légales

Président : Olivier de RAEYMAEKER

Directeur général et directeur de publication : Eric LEPERS

Directrice générale déléguée : Fanny de LARUE

Rédactrice en chef : Amélie LÉCOYER

Administrateurs : Erwan TANNAI - Bernard MARCHANT

Actionnaire principal : VOIX DU NORD S.A.

N° de Commission paritaire :

Le Messenger : 0325C83023 - L'Essor Savoyard : 1224C85795



Dépôt légal : à parution

N° ISSN Le Messenger Chablais 1276-1842 - Le Messenger Genevois 1276-1427 - Le Messenger Faucigny 1276-1419 - L'Essor 1161-2592

Imprimerie du Journal L'Union - 6, Rue Gutenberg - 51100 Reims



Pour l'impression de nos journaux, le groupe Rossel La Voix opte pour des matériaux respectueux de l'environnement et une gestion durable de ses déchets. Il est engagé avec CITEO pour le recyclage du papier. Provenance du papier : France  
Taux moyen de fibres recyclées autour de 80 %.  
La fabrication de ce journal a généré l'émission de 81g de CO2 par exemplaire. Tous les papiers utilisés sont certifiés PEFC (fibres issues de forêts gérées durablement).  
Ce journal peut être recyclé : pensez au tri.



# CONTACTEZ NOUS POUR VOS ANNONCES LÉGALES

0 825 27 01 74 Service 0,05 € / min  
+ prix appel

annonces@lemessagerpublicite.fr